

Pourquoi un portail des thèses ?


Le doctorant : - Bonjour. Je viens de m'inscrire en thèse. Je voudrais savoir qui travaille actuellement sur une thèse proche de mes propres recherches.

Le bibliothécaire : - Hum ! Je peux vous aider à trouver des documents liés à vos propres recherches. En France, nous avons de la chance : le Sudoc contient la bibliographie nationale des thèses ; vous trouverez toutes les thèses soutenues en France depuis plus de trente ans.

Le doctorant : - Et je pourrai entrer en contact avec les auteurs de ces documents ?

Le bibliothécaire : - Heu ! Vous savez un catalogue de bibliothèque, ce n'est pas un annuaire. Procédons par étapes. La première d'entre elles est de déterminer les documents susceptibles de vous intéresser.



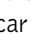

Le doctorant : - Ah bon ? D'accord.

Le bibliothécaire : - Vous connaissez le Sudoc ? Utilisez le formulaire de recherche avancée : en sélectionnant l'icône symbolisant le chapeau du docteur , vous allez filtrer la base pour ne chercher qu'au sein du sous-ensemble des thèses dans leur version de soutenance.

Le doctorant : - Version de soutenance ? Pourquoi il y a d'autres versions ?

Le bibliothécaire : - Hé bien oui ! Il existe des reproductions de la thèse sur un autre support : si la version de soutenance est sur support papier, il est probable qu'il en existe une microfiche et il est possible qu'il existe un document électronique. Peut-être même que la thèse a été retravaillée et qu'elle a fait l'objet d'une édition commerciale. Mais ces documents là, vous ne les trouverez pas dans la recherche avancée sous l'icône du chapeau du docteur.

Le doctorant : - ???

Le bibliothécaire : - Je vous explique : si la version de soutenance est le support papier, vous la trouverez sous l'icône du chapeau de docteur  et les reproductions sous l'icône de la souris  pour l'électronique et sous l'icône du livre  pour la microfiche. Quant à l'édition commerciale, c'est souvent un contenu différent car la thèse a été remaniée, raccourcie, réécrite pour partie et vous la trouverez sous l'icône du livre .

Le doctorant : - Euh ! Vous êtes allé un peu vite... Je n'ai pas compris l'histoire des microfiches : une microfiche, ce n'est pas un livre, si ?

Le bibliothécaire : - Non, ce n'est pas un livre. Vous avez raison, pour ce cas là, ce n'est pas très logique. Mais vous comprenez, on ne fait pas toujours ce qu'on veut.

Le doctorant : - Ah bon ! Heureusement que vous dites que c'est logique pour les autres cas. Quoiqu'il en soit, tout ça, c'est des thèses ?

Le bibliothécaire : - Oui. La plupart du temps, ce sont des documents qui sont sur des supports différents mais qui ont le même contenu.

Le doctorant : - Le même contenu exactement ? Alors pourquoi il n'y pas un seul signalement qui dirait ensuite : cette thèse existe sous forme papier dans telle BU, sous forme électronique sur tel site Internet ?

Le bibliothécaire : - Dites, si je peux me permettre, après votre thèse, vous ne voudriez pas devenir bibliothécaire ? Vous êtes comme M. Jourdain, vous faites des FRBR sans le savoir !

Le doctorant : - Des efferbères quoi ?

Le bibliothécaire : - Oubliez, c'est de l'humour professionnel.

Le doctorant : - Ah ! Content de vous faire rire. Et si on revenait à ma question : comment je fais pour entrer en contact avec les auteurs ?

Le bibliothécaire : - Et bien c'est simple ; après avoir trouvé les documents qui vous intéressent, il faudra que vous cherchiez par vous-même.

Le doctorant : - Ça c'est du service ! Soit. Et pour entrer en contact avec des doctorants qui travaillent dans le même domaine que moi, vous pouvez m'aider ?

Le bibliothécaire : - Bien sûr : il existe le fichier central des thèses qui recense les thèses en cours en sciences humaines dans les universités.

Le doctorant : - Ah oui ! C'est bien. Mais moi, je ne suis pas en sciences humaines.

Le bibliothécaire : - Oh ! Dommage alors.

Le doctorant : - Point de salut si on n'est pas sciences humaines alors ?

Le bibliothécaire : - Ne caricaturez pas : vous pouvez aussi interroger THESA qui recense les thèses en cours dans les grandes écoles. Les sciences dures sont très bien représentées.

Le doctorant : - Mais les thèses en cours en sciences dans les universités ?

Le bibliothécaire : - Désolé, à ma connaissance, elles ne sont recensées nulle part.

Le doctorant : - Bon, passons à autre chose. Les thèses en ligne sur HAL, je peux les trouver dans le Sudoc ?

Le bibliothécaire : - Hou là ! Uniquement si vous avez de la chance ! Vous en trouverez quelques unes car certains établissements ont pour politique de cataloguer les thèses mises en ligne sur TEL mais c'est une pratique assez rare. Vous savez, ça prend du temps de cataloguer les documents.

Le doctorant : - Je n'en doute pas. Mais il n'y a pas un moyen pour interroger en même temps le Sudoc et toutes les thèses en ligne sur Internet ?

Le bibliothécaire : - Ah ? Euh ! Non.

Le doctorant : - Bon, vous me conseillez de chercher avec Google alors ?

Le bibliothécaire : - ...

Le doctorant : - Dernière question : une fois ma thèse soutenue, je pense que j'aurai recours au service de l'association Bernard-Gregory pour entrer en contact avec des employeurs potentiels, poster mon CV, être contacté... Vous auriez d'autres pistes à me donner ?

Le bibliothécaire : - ??? L'association Bernard quoi ? Vous savez, moi mon métier, c'est les documents. C'est très bien que vous songiez à l'après-thèse mais ça ne concerne plus vraiment les bibliothèques.

Le doctorant : - C'est sûr. Mais ça peut concerner Internet, et je me disais que peut-être il y avait une continuité. Quoiqu'il en soit, merci de vos renseignements.

Le bibliothécaire : - De rien. Bon courage !

Dialogue imaginé par Isabelle Mauger Perez
 mauger@abes.fr